

Présentation du budget 2015 de la ville de Fosses
le mercredi 20 mai à l'hôtel de ville
Echanges avec la salle

NB : Seules les questions-réponses ayant trait aux finances sont transcrites ici.

Vous annoncez que pour faire des économies, l'éclairage public sera éteint à certaines heures de la nuit. Où, quand, comment ?

Pierre Barros Le principe est le même qu'à la maison : quand on quitte une pièce, on éteint la lumière. Quand on ferme un équipement public aussi. Et dans la rue, quand elle est très peu fréquentée, également. C'est une question de bonne gestion. Par ailleurs, le Parc naturel régional Oise Pays de France incite les communes à réduire l'éclairage nocturne pour limiter la pollution visuelle. Il faut rester vigilants, mais le retour d'expérience par de nombreuses villes est plutôt positif : moins de dépenses et pas plus de délinquance. À Fosses comme ailleurs, la gendarmerie intervient peu la nuit mais davantage en journée ou en fin de journée. Ce sera éteint entre 1 h et 4 h du matin et l'expérimentation va commencer le plus tôt possible. C'est juste une question de programmation d'horloge. L'ensemble des armoires électriques ou presque sont neuves et les optiques sont changées au fur et à mesure. Toute la ville ne sera pas éteinte. Nous avons l'obligation de conserver de la lumière sur les axes principaux : l'avenue de la Haute-Grève, l'avenue du Mesnil et la départementale 922. Par contre, à l'intérieur des quartiers l'éclairage pourra être réduit. Dans un premier temps, nos services techniques vont collaborer avec la gendarmerie pour définir les secteurs les plus pertinents. Ensuite des concertations seront menées avec les habitants avant de démarrer et par la suite pour évaluer les effets.

Précision : ce n'est pas possible de mettre un détecteur de présence par candélabre qui l'allumerait quand quelqu'un passerait, ce serait très coûteux. Par ailleurs, on fait déjà des économies avec des ampoules LED qui consomment moins.

Vous avez annoncé un tarif pour la location de la grande salle du centre social Agora pour des fêtes de particuliers. Et pour les associations, c'est payant maintenant ?

PB Non, cela reste gratuit pour les associations de Fosses.

Le fait que Fosses soit en zone de sécurité prioritaire (ZSP) a-t-il rapporté de l'argent à la ville ?

PB Tout d'abord, je rappelle que la ZSP Fosses-Louvres ne comprend que quelques quartiers de ces deux villes. Une ZSP cela impose surtout aux différents services de l'État, notamment la justice et la gendarmerie, de bien travailler ensemble. Sur place, cela apporte des effectifs de gendarmes cohérents avec le territoire. Celui de la brigade territoriale comprend Fosses, Marly-la-Ville, Saint-Witz et Survilliers. On est passé de 24 à 35 gendarmes. Par ailleurs, la ZSP a permis de créer un poste d'intervenant social en gendarmerie. Une personne, présente sur Louvres et Fosses, accueille et oriente les victimes. Elle fait du bon travail et c'est un plus pour la ville. Son poste est financé par le FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance), tout comme le projet de vidéosurveillance qui est à l'étude. Je ne suis pas pour des caméras partout qui remplaceraient les personnes sur le terrain. Nous participons à une réflexion sur l'installation de trois ou quatre caméras de surveillance en des endroits stratégiques. Et de bonne qualité pour pouvoir lire les plaques d'immatriculation des véhicules, ce qui est demandé par la gendarmerie. Mais le FIPD ne finance ce genre d'investissement qu'à 50 %. Donc, il y aura un reste à charge pour la ville.

L'opération de rénovation urbaine n'est pas une franche réussite pour les commerçants du centre commercial du Plateau (quatre sur huit restent, et encore).

PB Le centre commercial du Plateau est dans un état épouvantable, mais on a des commerces qui font un chiffre d'affaires correct, grâce à leur talent : la boucherie du Plateau, la pharmacie Lespagnol, les Milles Saveurs, le salon de coiffure Sergio, le

loto-tabac-presse et la supérette Proxi Market. Ce sont ceux qui sont actifs aujourd'hui. Le boulanger, le coiffeur, la pharmacienne ont choisi le transfert. La supérette n'est pas dans le transfert car il y a éviction, il partira avec une indemnité. Cela ne se fait pas comme ça, c'est un travail long et méticuleux. Nous sommes en négociation avec le boucher mais on va arriver, je l'espère, à son transfert.

L'esthéticienne est déjà partie avec une indemnité et le loto-tabac-presse préfère aussi cette option. Par ailleurs, la participation au transfert des commerces qui restent est conséquente, et inédite avec l'Etat dans le cadre de l'Anru.

Bonne nouvelle, le tabac va être remplacé par un café-tabac-presse, un commerçant de Louvres qui est ravi de venir. Et avoir un café à Fosses est une grande victoire.

Avez-vous un droit de regard sur les futurs commerçants ?

PB D'une manière générale, aucune collectivité ne peut imposer son avis sur l'implantation des commerces sauf quand on passe par un opérateur commercial, ce qui est le cas ici avec la Soppec. Celle-ci fait en sorte qu'il y ait offre commerciale diversifiée pour faire jouer la concurrence sur un territoire cohérent et ne pas se retrouver qu'avec des banques. Ce sont des baux et des locations.

A quel prix au mètre carré les locaux commerciaux sont cédés à la Soppec ?

PB France Habitation construit les bâtiments, puis divise en volumes et vend à la Soppec les cellules commerciales. C'est une opération financière. On rentre dans des considérations de marché. La Soppec nous paraissait plus professionnelle par rapport à l'autre opérateur commercial qui était aussi candidat. Le choix d'un opérateur permet une diversité de commerces.

J'ai entendu que ça rapporte 7 millions d'euros sur 20 ans... La question sous jacente est pourquoi passer par un prestataire extérieur ? Pourquoi la ville n'est pas propriétaire ?

PB Pour que la ville soit propriétaire, il faudrait qu'elle le puisse. Je ne peux pas endetter la ville à la hauteur d'une zone commerciale. On vend des droits à construire.

On ne peut pas faire grand-chose pour 2015, puisque le budget est voté. Mais les années suivantes, ça va donner quoi ? Pour les recettes, les dotations de l'Etat baissent. Et avec la nouvelle agglomération, la manne aéroportuaire risque de bénéficier à d'autres villes qu'à Fosses. Donc j'imagine encore des augmentations des impôts... ?

PB Le territoire est en mouvement, rien n'est fixe, on passe son temps à s'adapter. on se serait contenté de la Communauté d'agglomération Roissy Porte de France (CARPF) avec 86 000 habitants. C'est une structure où on travaille bien, on se met d'accord sur différents projets sans clivage politique.

L'opportunité de ce type de territoire : la commune de Fosses percevait jusqu'en 2004 la taxe professionnelle (TP). A partir de 2004, quand elle a rejoint l'agglomération, la TP a été perçue par l'agglomération qui a commencé à verser des dotations à Fosses. Ainsi, notre ville, historiquement pauvre, a bénéficié du partenariat avec les villes du secteur ce qui a permis de réaliser des projets que Fosses n'aurait jamais pu porter seule. Quand le territoire va s'agrandir, il y a un risque de dilution de la manne de l'aéroport dans l'ensemble du territoire. Mais on ne sait pas comment ça va se passer. Val de France comprend une des villes les plus pauvres de France, Villiers-le-Bel, mais qui bénéficie d'un niveau de dotations énorme. Le risque c'est qu'une agglomération riche soit " siphonnée " par une agglomération pauvre. Il n'est pas si évident que ça se passe ainsi. Mais il faut veiller au grain en travaillant avec un coup d'avance : il faut maîtriser le territoire libre autour de l'aéroport de Roissy et la CARPF, Gonesse, une partie de la Plaine de France. L'idée : c'est de consolider Roissy Porte de France et de continuer de mutualiser. On embarque quelques communes de Seine-et-Marne : Compans, Mauregard, Le Mesnil Amelot... Mais tous les élus doivent travailler ensemble, se mettre d'accord sur le PLU, avoir des projets forts, éviter de bétonner. C'est un projet ambitieux. Les 19 maires de la CARPF sont d'accord, ceux de Val de France le sont aussi, mais il faudra emmener les autres territoires concernés. Le problème, c'est un enjeu de gouvernance.

Pour la prospective budgétaire, difficile de se projeter. Le montant de la dotation ne sera pas connu avant 10 mois mais il faut assurer l'avenir sur des enjeux de

territoire. Il peut y avoir de nouvelles péréquations au sein du territoire qui permettront des projets. On doit conserver le territoire agricole.

Une donnée importante à connaître : l'endettement par habitant, ce n'était pas sur la présentation. De combien est-il ?

PB Oui, c'est une donnée importante mais qu'il faut mettre en regard de la capacité d'autofinancement. Effectivement, la ville s'est endettée pour financer son projet de rénovation urbaine. En 2012, nous avons environ 16 millions d'euros de dettes. Aujourd'hui, il reste 13 millions à rembourser. L'endettement par habitant en 2015 est proche de 1 400 euros par habitant, ce qui est important. Mais en construisant le budget, nous faisons en sorte d'être en mesure d'honorer l'annuité de la dette, c'est-à-dire de rembourser la part annuelle de l'emprunt.

Question posée sur internet : En réduisant drastiquement ou en supprimant les subventions énormes dévolues à Kampti, Bil'in, etc. ne pourrait-on pas amortir l'augmentation d'impôts infligée aux Fossatussiens ?

Non, ce ne sont pas des subventions énormes. La contribution de la ville à Kampti est de 26 000 euros, soit 2,60 euros par habitant et par an. Elle est complétée par l'État, la communauté d'agglomération Roissy Porte de France et la ville de Kampti à hauteur de 100 000 euros. La coopération avec Bil'in en Palestine n'est qu'un soutien politique qui ne coûte rien. Quant au jumelage avec la ville de Serrès, en Grèce, il se trouve actuellement en sommeil. La part de la coopération internationale représente 0,2 % du budget communal.